

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	15 (1927)
<b>Heft:</b>	263
<b>Artikel:</b>	Le XXe anniversaire de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin
<b>Autor:</b>	S.B.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259172">https://doi.org/10.5169/seals-259172</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

conscience des femmes, harcèla les autorités et obtint finalement la suppression des maisons closes de La Chaux-de-Fonds.

Qu'on ne se figure pas cette vaillante femme comme une amazzone dénuée de gaieté et de grâce! Tout au contraire, elle possédait le don précieux de ne rien prendre au tragique et de tempérer d'un humour exquis sa gravité d'inspiratrice. Nous la savions bonne et tolérante, nous aimions l'entendre redire les luttes d'autrefois, évoquer les personnalités intéressantes connues au long d'une vie très active, toujours avec une lueur juvénile malicieuse dans ses bons yeux clairs. *Elle a fait ce qu'elle a pu!* Et elle a pu beaucoup!

J. V.

## Echo d'une fête scolaire

... Ne convient-il pas d'agir dans le domaine de l'instruction féminine comme si le peuple genevois devait prochainement comprendre son vrai devoir et accorder aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes? Ne convient-il pas de les préparer dès maintenant à la compréhension des problèmes sociaux? Ne sera-ce pas de l'intervention des mères et des épouses que dépendra un jour la victoire sur les grands fléaux de l'alcoolisme, de la tuberculose, et surtout de la guerre? Lorsqu'elles seront électrices, les femmes utiliseront-elles jamais leur vote pour refuser aux œuvres de solidarité une petite part des sommes qui servent à leurs plaisirs?...

(Fragment du discours prononcé par M. le Conseiller d'Etat A. Oltramare, président du Département de l'Instruction publique, à la distribution des prix et certificats aux élèves de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.)

## Derci, Delà...

### Protégez l'industrie nationale!

Cette recommandation est d'autant plus facile à observer dans le cas qui nous occupe qu'il s'agit d'une industrie très appréciée par les élégantes — et même par les femmes raisonnables qui savent tout le prix qu'un joli accessoire peut donner à la toilette la plus simple et la plus sobre: la fabrication des parapluies et des parasols. Nos fabricants et nos artisans sont cotés parmi les plus habiles dans cette branche difficile, et l'on compte qu'environ 700 personnes en tirent leur gagne-pain essentiel. Et cependant, l'influence du terme « article de Paris... » est telle que les importations de parapluies en Suisse atteignent 332 quintaux et une valeur de plus de 500.000 fr., à ce qu'assure la *Semaine suisse*.

Un demi-million en « toms-pouces » étrangers, n'est-ce pas exagéré, ne le trouvez-vous pas, Mesdames? ...

### Un jubilé.

Au début du mois dernier, une fête toute intime réunissait à Genève les amis du vaillant lutteur pour une foule de causes morales et sociales qu'est M. Alfred de Meuron, qui tous désiraient lui manifester, à l'occasion de ses 70 ans, leur affection et leur reconnaissance pour son travail aussi persévérant que dévoué dans tant de domaines divers: antialcoolisme, moralité publique, coopérativisme, abolitionnisme, Office social, évangélisation populaire, etc. Des vers de circonstance et de la musique encadreront de façon charmante la remise à M. de Meuron d'un souvenir, sous la forme essentiellement antialcoolique... d'une boîte à thé en argent! contenant elle-même un fort joli cadeau.

La plupart de nos Associations féminines avaient tenu à s'associer à cette manifestation, M. de Meuron ayant toujours défendu de toutes ses convictions et de toute sa ferveur les droits de la femme. Et nous tenons à lui réitérer ici, au nom du *Mouvement Féministe* et de ses lecteurs, les félicitations qui lui sont parvenues de tant de milieux divers.

### Les femmes de l'Université d'Oxford.

On s'est beaucoup ému, dans les milieux féministes anglais, de la décision prise, par 229 voix contre 164, par la « Congregation » de l'Université d'Oxford, de limiter le nombre des étudiantes autorisées à résider dans les collèges à la proportion de une femme

pour quatre hommes. Il est certain que cette limitation, qui s'inspire de celle qui existe à l'égard des Israélites dans certaines Universités de l'Europe orientale, est complètement contraire, non seulement au droit imprescriptible de la femme de faire des études comme bon lui semble et où bon lui semble, mais encore aux principes libéraux dont on est si fier en Angleterre. La décision a d'ailleurs soulevé de très vives protestations, notamment de Miss Marjorie Frey, principal du Collège féminin de Somerville, alors que M. Bailey, de Balliol College, déplorant la décision de ses collègues, l'interprétait de façon fort spirituelle en disant que ce qu'elle signifiait tout bonnement, c'est qu'à Oxford il faut quatre hommes pour égaler une femme! ...

### • Se non e vero... •

On a assuré, dans les couloirs de l'Athénée, au moment de la réunion à Genève du Conseil International des Femmes, que le reporter d'un quotidien bien connu était venu s'informer si Joséphine Butler se trouvait parmi les déléguées, car il tenait essentiellement, disait-il, à lui demander une interview... A vingt-cinq ans près...

## Le XX<sup>e</sup> anniversaire de l'Association vaudoise pour le Suffrage Féminin

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 juin, à l'hôtel du Château, à Ouchy, son assemblée de délégués, coïncidant avec la commémoration des vingt ans d'existence du groupement.

Mme Dutoit (Lausanne), présidente cantonale, a présenté le rapport du Comité. Elle fait allusion à l'échec remporté par les féministes, à Bâle; loin de décourager les femmes, il les stimule et les encourage à poursuivre leur travail. Elle enregistre avec regrets la démission de Mme Cart (Morges), deuxième secrétaire, pendant huit ans membre du Comité; Mme B. Hahn (Veytaux) la remplace. Le Comité n'a fait, durant ce dernier exercice, aucune démarche auprès des autorités, mais il a enregistré avec satisfaction la nomination de Mme Spilcker comme membre de la Commission d'apprentissage de Lausanne, et de Mme Roulet, avocate, comme membre de la Commission d'experts chargée d'étudier le projet du nouveau Codé pénal vaudois. L'Association a souligné le fait que les femmes productrices n'ont pu se prononcer lors de la votation sur le monopole du blé; elle ignore les réactions des paysannes à la lecture des annonces mentionnant cette anomalie. Des conférences ont été prononcées par M. le Dr Muret à Vallorbe, à Epalinges, à Lucens; un nouveau groupe est en formation à Lucens. L'Association est entrée en rapports avec les institutrices, qui auront besoin de l'appui des suffragistes lorsque sera contestée, au Grand Conseil, la liberté de travail des institutrices mariées. Vaines ont été les tentatives d'entrer en relations avec les ouvrières et les coopératrices. Les féministes vaudoises s'occupent activement de la future Exposition nationale du travail féminin (Berne, 1928), travaillent pour elles, lui prêtent et lui prêteront encore leur appui financier. Les suffragistes y participeront comme exposantes, mais elles ne savent encore sous quelle forme; toutes les suggestions sont acceptées avec reconnaissance; le fonds Leslie, en cette occasion, rendra de précieux services. Vaud, au cours du précédent exercice, a contribué à ce fonds pour une somme de 1450 fr. Le bloc-notes suffragiste a obtenu un vif succès; il a été distribué aux Chambres fédérales et au Grand Conseil bâlois; une édition française a été enlevée sitôt parue; elle a été offerte au Grand Conseil vaudois; un seul député a pensé à en remercier l'Association. Des cartes postales indiquant les pays affranchis et ceux qui ne le sont pas encore ont été éditées; elles s'enlèvent rapidement. Pour commémorer ses vingt ans d'existence, l'Association a demandé à Mme de Montet (Vevey) de raconter dans une brochure de 48 pages la naissance et la vie du groupement; ce travail est fort réussi et donne un tableau complet du mouvement dans le canton de Vaud.

Mme Dutoit présente ensuite le drapeau de l'Association vaudoise: un fanion de soie blanche, peint par Mme et M. Bierbaum, à Aigle; il porte d'un côté la croix fédérale avec les initiales S. F., de l'autre l'insigne international du suffrage: une Justice avec cette inscription: *Jus suffragii*.

Les comptes sont présentés par M<sup>me</sup> Raccaud (Moudon), et ont été vérifiés par la Section de Vallorbe; l'exercice est grevé par les frais d'impression de la brochure et par le coût de l'organisation, les 7 et 8 mai, de l'Assemblée à Lausanne de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

Après que M<sup>me</sup> Zwahlen (Aigle) eut conté brièvement ce que fut cette Assemblée suisse, s'est déroulée la petite cérémonie de la commémoration des vingt ans d'existence de l'Association. M<sup>me</sup> Dutoit salue avec reconnaissance les pionniers, les fondateurs, M<sup>me</sup> Girardet-Vielle, M<sup>les</sup> Dr Marie Feyler, Hausammann, Spühler, excuse l'absence de M<sup>les</sup> Gavillet et Sermont, a une pensée émue pour les disparus: le Dr Marc Dufour, M<sup>mes</sup> Byse, Delessert, Oyez-Ponnaz, et salue M. le Dr F. Machon, un des fondateurs, un membre fidèle et sûr. M<sup>me</sup> Dutoit donne ensuite lecture du procès-verbal, rédigé par M<sup>me</sup> Marie Panchaud, de l'assemblée préalable tenue le 3 avril 1907 chez M<sup>me</sup> Girardet-Vielle; le 7 mai suivant, les statuts étaient discutés, et le 27 juin, à l'Hôtel-de-Ville, siégeait l'assemblée constitutive. M<sup>me</sup> Dutoit évoque avec plaisir les belles heures de ces vingt ans d'existence, le profit qu'en ont tiré les suffragistes. La création de l'Association suisse pour le suffrage féminin suivit de près la naissance de la Section vaudoise; cette dernière éssaima à Vevey d'abord, puis à Montreux et dans tout le canton; en 1920 se constitua l'Association vaudoise, qui compte actuellement neuf groupes et 1250 membres, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a, dans le canton, que 1250 partisans du suffrage féminin; beaucoup qui sont sympathiques à cette réforme ne sont pas affiliés à la Société. Certes, l'idée marche, bien lentement, mais elle marche; des témoignages journaliers en sont la preuve. Durant ces vingt ans, l'Association a organisé de nombreuses conférences, des causeries, des cours, a vu avec satisfaction la *Gazette de Lausanne* d'abord, puis la *Feuille d'Avis* et la *Tribune de Lausanne* accepter des chroniques féministes. Elle a édité trois brochures dues à M. le Dr M. Muret, au pasteur Vallotton et à M<sup>me</sup> de Montet; elle a mené une enquête sur les salaires féminins, fait des démarches auprès des autorités, a travaillé sans réussite pour la prise en considération de la motion Suter, qui dormit quatre ans dans les cartons du Grand Conseil, a enregistré le demi-succès de la motion Maret concernant les prud-femmes, a demandé aux autorités communales de faire appel aux femmes comme membres des Commissions scolaires; elle s'intéresse aux élections et votations tant cantonales que fédérales: tout cela, tout ce travail a été l'œuvre de M<sup>me</sup> Girardet-Vielle, à qui, aux applaudissements de l'Assistance, M<sup>me</sup> Dutoit et M. Muret remettent un souvenir tangible et durable et une gerbe de fleurs. M. le Dr Muret, à son tour, au nom des groupes du canton, associe M<sup>me</sup> Dutoit, qui succéda à M<sup>me</sup> Girardet, à ce témoignage de reconnaissance; il dit ce qu'est son activité inlassable, sa persévérance; c'est elle qui porte tout le poids du suffrage féminin vaudois; cette lourde tâche, elle l'accomplit sans défaillance, toujours en souriant. M. Muret remet à M<sup>me</sup> Dutoit une gerbe de fleurs et une pièce d'argenterie.

Très touchée, M<sup>me</sup> Girardet remercie de tout cœur et reporte les éloges sur ses collaborateurs. Elle déplore la lenteur de la réforme électorale et les excuses que se trouvent les législateurs pour repousser cette œuvre d'élémentaire justice. Elle souhaite aux ouvriers d'aujourd'hui tout l'élan et la foi qui animaient les fondateurs et fait des voeux pour la réussite de leurs efforts; elle rend hommage au travail opiniâtre, sans relâche de M<sup>me</sup> Dutoit. Chaque année où la femme reste mineure est une année perdue pour le progrès social et moral du pays; il faut que par la voix des femmes, les mères soient entendues.

Après cet échange de félicitations et de cadeaux, les participants prirent le thé sur la terrasse de l'hôtel. A 17 h. 30, une nombreuse assistance se pressait dans le salon pour entendre M. le Dr M. Muret, qui, avec un clair bon sens, fort de son expérience, a parlé sur ce sujet: *Féminisme et maternité*.

La diminution de la natalité, la désagréation de la famille que l'on déplore de nos jours sont volontiers attribuées au féminisme; selon ses uns, l'émancipation de la femme entraînerait l'extinction de l'espèce humaine. C'est un problème qui dès longtemps préoccupait M. Muret et qu'il s'est efforcé d'étudier et d'éclaircir. Son exposé a été suivi avec une attention soutenue. La diminution de la natalité est due à l'avortement et au néo-malthusianisme; on a rationalisé la vie sexuelle; la restriction volontaire des naissances, le «système des un ou deux enfants» permettent la conservation du patrimoine et une aisance relative aux parents. De nos jours, l'avortement est pratiqu

qué dans toutes les classes de la population. Les causes plus générales de cette limitation se trouvent dans une prévoyance exagérée, dans l'affaiblissement du sentiment religieux et des devoirs; ces causes relèvent de grandes lois économiques et sociales qui nous sont mal connues.

Quelle est la part du féminisme dans cette limitation? Parallèlement à la diminution de la natalité s'est développé le féminisme, mouvement vaste et important depuis quelque cinquante ans. Le développement du commerce et de l'industrie ont exercé leur influence sur la famille et sur la femme, qui a pris conscience de sa valeur, de son indépendance. Avec l'instruction obligatoire, des carrières nouvelles se sont ouvertes à elle; les circonstances économiques l'ont jetée hors de la famille; par goût ou par nécessité, elle a embrassé les carrières libérales; le féminisme tend à la libération de la femme vers son plein développement, c'est-à-dire vers la maternité-altruisme; donc le féminisme ne peut nuire à la maternité, qui n'est pas un phénomène purement physique, ne l'oubliions pas.

Toute idée comporte en soi des excès; on a voulu faire de la féministe un homme manqué, une garçonne, lui attribuer des théories qui mèneraient à l'affondrement de la société. Le féminisme de mauvais aloi se retourne contre la femme, car il vise à détruire la famille; or la famille est la meilleure protection de la femme. Les adversaires de l'affranchissement des femmes ne voient que les excès et les généralisent. Le travail accompli par l'Alliance internationale pour le suffrage féminin prouve que les suffragistes ne veulent que le bien de la famille. La femme évoluée, plus indépendante, plus réfléchie, ne se marie pas à la légère, d'où une diminution des mariages, ce qui n'est pas en soi un malheur. Il faut d'ailleurs tenir compte de la diminution des hommes, résultant de la guerre. Les féministes convaincues, lorsque parle leur cœur, n'hésitent pas à fonder un foyer et une famille; le féminisme en lui-même ne détourne pas la femme du mariage; il lui donne du mariage une conception plus élevée, qui la rend plus difficile dans son choix. Le féminisme ne peut modifier un instinct aussi puissant que la maternité. Une féministe ne se soumettra pas à n'importe quel mari, car elle sait les conséquences de l'alcoolisme, de l'hérédité. La femme ayant une profession et gagnant sa vie ne renonce pas à la maternité; elle abandonne sa profession jusqu'à ce que les enfants soient élevés, et sera heureuse de retrouver sa profession lorsque son mari lui manquera. D'ailleurs, la restriction des naissances provient souvent de l'homme. Nous ne voulons pas d'enfant, dit-il; ou bien nous n'en voulons qu'un, afin de jouir mieux de la vie. Ces propos sont tenus aussi bien par les féministes que par les antiféministes. Si la femme veut des enfants, et si son mari n'en veut pas, elle se soumet, car l'homme garde son rôle prédominant dans la famille; malgré le féminisme, l'homme garde son prestige, il est le plus fort. N'est-ce pas l'homme, c'est-à-dire le législateur, qui, en France surtout, met des obstacles légaux au mariage en diminuant les droits de la femme mariée? Les restrictions de la liberté du travail que l'on prétend imposer aux institutrices mariées ne sont-elles pas un encouragement pur et simple au célibat et à l'union libre?

Les pays qui ont accordé aux femmes leurs droits politiques n'offrent pas de crise de la natalité; la dépopulation sévit en France plus que partout ailleurs, alors que l'Amérique enregistre une augmentation des naissances et une réjouissante prospérité de la famille. Lutter, comme le font les femmes, contre l'alcool, les maladies vénériennes, la prostitution, la double morale, c'est travailler pour la famille, pour l'enfant; le féminisme veut une femme complète, véritable, et entend honorer la maternité. A celles qui n'ont pu fonder une famille, le féminisme permet de travailler au bien de la famille. Le vrai féminisme, le bon féminisme n'est donc pour rien dans la crise de la natalité; au contraire, il s'efforce de lutter contre cet état de chose opposé à la nature intime de la femme, pour la conservation de la famille.

S. B.

## Les femmes et la chose publique

### Chronique parlementaire fédérale

Comme en un cinéma, les députés aux Chambres fédérales ont vu défiler devant leurs yeux, pendant quatre semaines de travail intense, toutes les questions politiques et économiques qui ont fait vibrer notre pays depuis une année. En effet, le rapport de gestion que le Conseil fédéral présente en juin four-